

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE-GRENIER "L'AUTHENTIQUE"

Édition du Dimanche 26 Avril 2026

Article 1 : Inscription et Garantie d'emplacement

L'inscription n'est définitive qu'à réception du dossier complet (bulletin + pièce d'identité + paiement).

Important : Aucune place n'est garantie pour les exposants n'ayant pas réglé leur adhésion à l'avance.

Inscription nominative et non regroupés

Seule l'organisateur attribue les places et le jour J

Article 2 : Accueil et Horaires

Arrivée des exposants : L'accueil et le placement se font à partir de 7h00.

 Café d'accueil : Un café sera offert à chaque exposant à son arrivée

Ouverture au public : 8h00.

Article 3 : Logistique Véhicules

Les exposants peuvent décharger leurs marchandises sur leur emplacement.

Obligation : Une fois déchargés, les véhicules doivent impérativement être déplacés vers le parking réservé aux exposants. Aucun véhicule n'est autorisé à rester sur le stand de vente.

Article 4 : Restauration & Buvette (Exclusivité)

La vente de snacks, sandwiches, boissons et alcool est strictement interdite sur les stands. Le restaurant L'Authentique conserve l'exclusivité de la restauration et de la buvette sur tout le site.

Article 5 : Conditions d'annulation et Météo

En cas d'intempéries ou de mauvais temps empêchant le bon déroulement de la manifestation, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le vide-grenier.

Non-remboursement : En cas d'annulation pour raisons météorologiques, les frais d'inscription (les places payées) restent acquis à l'organisation pour couvrir les frais engagés et ne seront pas remboursés.

Article 6 : Propreté

L'exposant doit laisser son emplacement vide de tout déchet. Les invendus et cartons doivent être emportés.

Articles 7 :

Les objets et documents exposés sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire, à leur risques et périls y compris par cas fortuit ou force majeure, feu, accident, attentat....

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige d'un exposant, douanes, police diverses ...

Signature:



L'AUTHENTIQUE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE-GRENIER "L'AUTHENTIQUE"

Édition du Dimanche 26 Avril 2026

Article 1 : Inscription et Garantie d'emplacement

L'inscription n'est définitive qu'à réception du dossier complet (bulletin + pièce d'identité + paiement).


Important : Aucune place n'est garantie pour les exposants n'ayant pas réglé leur adhésion à l'avance.

Inscription nominative et non regroupés

Seule l'organisateur attribue les places et e jour J

Article 2 : Accueil et Horaires

Arrivée des exposants : L'accueil et le placement se font à partir de 7h00.

 Café d'accueil : Un café sera offert à chaque exposant dès son arrivée.

Ouverture au public : 8h00.

Article 3 : Logistique Véhicules

Les exposants peuvent décharger leurs marchandises sur leur emplacement.

Obligation : Une fois déchargés, les véhicules doivent impérativement être déplacés vers le parking réservé aux exposants. Aucun véhicule n'est autorisé à rester sur le stand de vente.

Article 4 : Restauration & Buvette (Exclusivité)

La vente de snacks, sandwiches, boissons et alcool est strictement interdite sur les stands. Le restaurant L'Authentique conserve l'exclusivité de la restauration et de la buvette sur tout le site.

Article 5 : Conditions d'annulation et Météo

En cas d'intempéries ou de mauvais temps empêchant le bon déroulement de la manifestation, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le vide-grenier.

Non-remboursement : En cas d'annulation pour raisons météorologiques, les frais d'inscription (les places payées) restent acquis à l'organisation pour couvrir les frais engagés et ne seront pas remboursés.

Article 6 : Propreté

L'exposant doit laisser son emplacement vide de tout déchet. Les invendus et cartons doivent être emportés.

Articles 7 :

Les objets et documents exposés sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire, à leur risques et périls y compris par cas fortuit ou force majeure, feu, accident, attentat....

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige d'un exposant, douanes, police diverses ...

Signature:



L'AUTHENTIQUE

Informations obligatoires

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE :
NUMÉRO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ :
PHOTO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ :

2. Contact et Réservation

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :
E-MAIL :
NOMBRE DE MÈTRES SOUHAITÉS :
5 mètres 5 €
6 mètres 6 €
7 mètres 7 €
8 mètres 8 €
9 mètres 9 €
10 mètres 10 €

3. Les cases "Légales" (À cocher obligatoirement)

Ajoute une section "Attestation sur l'honneur" avec des cases à cocher :

- Je certifie sur l'honneur ne pas être commerçant et ne vendre que des objets personnels et usagés.
- Je certifie ne pas participer à plus de deux ventes au déballage par année civile (Art. L 310-2 du Code de commerce).
- J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à laisser mon emplacement propre à mon départ.
- Ne vendre ni boissons ni nourriture

Merci pour votre inscription !

Pour valider définitivement votre place, merci d'effectuer le paiement avant le Dimanche 26 Avril.

Signature

À bientôt à L'Authentique !
06 52 54 73 40

Informations obligatoires

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE :
NUMÉRO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ :
PHOTO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ :

2. Contact et Réservation

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :
E-MAIL :
NOMBRE DE MÈTRES SOUHAITÉS :
5 mètres 5 €
6 mètres 6 €
7 mètres 7 €
8 mètres 8 €
9 mètres 9 €
10 mètres 10 €

3. Les cases "Légales" (À cocher obligatoirement)

Ajoute une section "Attestation sur l'honneur" avec des cases à cocher :

- Je certifie sur l'honneur ne pas être commerçant et ne vendre que des objets personnels et usagés.
- Je certifie ne pas participer à plus de deux ventes au déballage par année civile (Art. L 310-2 du Code de commerce).
- J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à laisser mon emplacement propre à mon départ.
- Ne vendre ni boissons ni nourriture

Merci pour votre inscription !

Pour valider définitivement votre place, merci d'effectuer le paiement avant le Dimanche 26 Avril.

Signature

À bientôt à L'Authentique !
06 52 54 73 40